

Madame, Monsieur le Président(e) d'association,
Madame, Monsieur le Responsable de la section volley-ball,
Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ce courrier en ce début de saison sportive pour vous présenter brièvement nos actions et pour pouvoir y participer.

La Commission Nationale Sportive est la structure habilitée par le comité directeur national de l'UFOLEP pour gérer les questions relatives à l'activité au plan national.

Elle organise chaque année des compétitions nationales pour les adultes et les jeunes, un rassemblement Beach, ainsi que des formations d'officiels (arbitre) et d'animateurs de volley-ball suivant le cursus de formation national.

L'Ufolep favorise dans son action quotidienne :

l'accès aux sports pour tous, en proposant des pratiques adaptées à divers publics;

des rencontres sportives et associatives dans un climat convivial et respectueux ;

la formation des pratiquants tant sur les pôles technique et physique que sur les pôles officiel et animation ;

la compétition du niveau débutant au plus haut niveau à condition qu'elle soit saine, amicale, formatrice et désintéressée : « le jeu avant l'enjeu »

A ce jour, dans notre fédération nous regroupons plus de 18000 volleyeurs hommes femmes jeunes et adultes sur toute la France.

Vous trouverez ci-joint les documents concernant les compétitions adultes en salle pour la saison 2007/2008.

Ces coupes ont pour but, depuis plus de 50 ans, de pouvoir faire participer à un plus grand nombre une compétition d'envergure nationale, et de participer pendant les phases finales à la grande fête de l'Ufolep volley-ball, et peut-être de rejoindre les plus grande ville mais aussi les petits village ruraux dans le palmarès !! (Voir le palmarès sur le site). Elles sont séparées en 2 niveau, l'honneur pour les équipes ayant que des joueurs licenciés seulement en UFOLEP, et l'excellence pour les équipes ayant participé aux phases finales de l'année précédente et aux équipes ayant des joueurs à double licence (voir le règlement spécifique), pour permettre de participer à une compétitions de son niveau.

La Commission mets en place d'autres compétitions en direction des jeunes, à effectif réduit (4x4) et Beach, et aussi en liaison avec les départements et les régions des actions de formations d'animateur et d'arbitre. Pour plus de renseignements vous pouvez visiter le site dédié à la CNS volley-ball Ufolep à l'adresse suivante : <http://www.ufolep-volley.org>, et vous inscrire sur le site pour recevoir la newsletter de la CNS VB.

En vous souhaitant bonne réception, nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements ou questions sur le volley-ball ufolépien ou plus largement sur notre fédération.

Pour nous contacter, plusieurs moyens de communication vous sont proposés :

Pour la CNS Volley-ball :

par mail : cns@ufolep-volley.org

par téléphone et courrier (voir ci-joint les coordonnées des différents responsables de zone)

Pour la délégation Ufolep de votre département :

Voir les coordonnées sur le site de l'UFOLEP nationale www.ufolep.org.

Veillez croire Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations sportives.

Les membres de la CNSVB UFOLEP

Pour tous renseignements complémentaires vous trouverez tous les documents à télécharger sur le site de la commission nationale de volley-ball UFOLEP :

www.ufolep-volley.org

ou vous pouvez nous contacter par email à l'adresse suivante :

cns@ufolep-volley.org

La Commission Nationale Sportive est la structure habilitée par le comité directeur national de l'UFOLEP pour gérer les questions relatives à l'activité au plan national.

Elle organise chaque année des compétitions nationales pour les adultes et les jeunes, un rassemblement beach, ainsi que des formations d'officiels (arbitre) et d'animateurs de volley-ball suivant le cursus de formation national.

Pour la saison 2007-2008, la CNS VB organise 5 compétitions adultes et 1 compétition jeune, de volley-ball en salle.

I - LES COMPETITIONS NATIONALES EN SALLE

Les compétitions adultes :

**Coupes Nationales UFOLEP Honneur Féminin
Coupe Auguste HERNOUT**

**Coupes Nationales UFOLEP Honneur Masculin
Coupe Jean PIERME**

**Coupes nationales UFOLEP Excellence Féminine
Coupe Jean-Claude CASTELAIN**

**Coupes nationales UFOLEP Excellence Masculine
Coupe Gaston DUBURCQ**

**Rassemblement nationales UFOLEP
« 4x4 MIXTE »**

Pour le rassemblement « 4x4 mixte », les feuilles d'inscriptions seront disponibles auprès de la CNS volley-ball ou de votre délégation départementale UFOLEP à partir de début 2008.

Une phase éliminatoire se déroulera (en mars) sous forme de plateau régional pour définir les équipes qualifiées pour le rassemblement national (selon le nombre d'équipes engagées).

Pour les 4 coupes 6x6 afin que le maximum d'associations pratiquant le volley-ball à l'UFOLEP participent à ces compétitions, elles seront organisés en deux parties :

- une phase qualificative (de novembre en janvier)
- une phase éliminatoire (de janvier à avril)

La première phase se déroulera sous forme de poules régionales ou interrégionales (3 zones géographiques définis ci-après. Il n'y aura pas d'éliminés systématiques.

Les équipes qualifiées, selon leur classement et le nombre de qualifiés pour chaque zone, continueront la coupe nationale sous forme de match éliminatoire à chaque tour. Les autres participeront à une coupe interrégionale pendant la même période, si cela est possible sur leur zone.

La compétition Jeunes :

Rassemblement National Jeunes Trophée Jean FLEURISSON

Les rassemblements jeunes (un masculin et un féminin) sont organisés suite à de rencontres qualificatives interdépartementales opposant des équipes de département ou de clubs (selon le nombre d'équipes engagées). Pour les inscriptions, les feuilles d'inscriptions seront disponibles auprès de la CNS volley-ball ou de votre délégué départemental UFOLEP à partir de début 2008.

II – LE REGLEMENT

Les règles de jeu sont définies par le règlement de la FIVB, **les règles spécifiques d'engagements et techniques aux compétitions UFOLEP sont signalées dans un document ci-joint** (droit des joueurs, règlement 4x4 mixtes, qualification des joueurs et des équipes,.....)

II – LES DATES

Phase qualificative : **18/11/07 - 02/12/07 - 16/12/07** (coupes adultes)

Phase éliminatoire : **20/01/08 - 03/02/08 - 16/03/08 - 30/03/08** (coupes adultes)

Phase finale : **10 et 11 mai 2008** (compétitions adultes) / **03 et 04 mai 2008** (rassemblements jeunes)

IV – ENGAGEMENT DES EQUIPES

Les feuilles d'engagements, visées par le délégué départemental, doivent parvenir aux responsables de votre zone avant le **20 octobre 2007** pour les coupes adultes 6x6, le **15 février 2008** pour le « 4x4 mixte » et le **01 février 2008** pour les équipes jeunes.

Le montant des droits d'inscription, **26,50 euros** pour les équipes jeunes, **21 euros** pour la coupe « 4X4 mixte » et **53 euros** pour les autres coupes adultes par équipe, est à joindre à l'engagement libellé au nom de UFOLEP-CNSVB.

V – LES ZONES

Vous pouvez contacter pour toute inscription ou renseignements complémentaires le responsable de votre Zone :

ZONE NORD : Alsace; Lorraine; Champagne-Ardenne; Nord-Pas-de-Calais; Picardie.

Responsable : **LAMARQUE Jean-Yves – 36 rue Charles Desquilbet 59440 DOMPIERRE SUR HELPE 0327612950**

ZONE CENTRE : Bretagne; Bourgogne; Centre; Ile de France; Limousin; Normandie; Pays de Loire; Poitou-Charentes.

Responsable : **JULIEN François – 8 rue de la source 91340 OLLAINVILLE 0164905180 / 0660430075**

ZONE SUD : Aquitaine; Auvergne; Corse; Franche Conté; Languedoc-Roussillon; Midi-Pyrénées ; Provence-Alpes-Côte d'Azur; Rhône-Alpes.

Responsable : **JANY Patrick – 45 rue Gabriel Soulage 81000 ALBI 0563609134**

Pour tous renseignements complémentaires vous trouverez tous les documents à télécharger sur le site de la commission nationale de volley-ball UFOLEP :

www.folep-volley.org

ou vous pouvez nous contacter par email à l'adresse suivante :

cns@folep-volley.org

COUPE NATIONALE DE VOLLEY-BALL EN SALLE 6X6 ADULTE

Nom de la coupe :

Comité Départemental :

Titre de l'association :

N° d'affiliation à l'UFOLEP :

Nom du Responsable (majuscule) :

Adresse :

N° de téléphone dom. : Travail : Portable :

Email:

Adresse de la salle :

Joindre dès l'inscription : Pour la coupe Coupe Auguste HERNOUT et coupe Jean PIERME une attestation sur l'honneur (document ci-joint) confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-Ball au responsable de leur zone.

Les clubs UFOLEP ayant dans les équipes engagées dans les coupes excellences des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations (mais participant régulièrement avec le club aux compétitions départementales UFOLEP, voir règlement) devront en fournir la liste au moyen de l'imprimé joint au dossier d'engagement pour participer.

Je soussigné,....., Président de l'association

.....déclare avoir pris connaissance du règlement de la coupe nationale ainsi, que de la réglementation générale et financière commune à tous les sports, et engage mon association dans cette compétition.

Le droit d'engagement de 53€ par chèque libellé au nom de UFOLEP-CNSVB est joint à la demande.

(Signature)

A

, le

(Cachet du club)

(Cachet du Comité Départementale) Transmis au responsable de zone le

**COUPES NATIONALES DE VOLLEY-BALL
ENGAGEMENT EN COUPE HONNEUR PIERME, HERNOUT
ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je, soussigné,
Président de l'association

CERTIFIE SUR L'HONNEUR

COUPE PIERME ou HERNOUT

- que tous les joueurs(ses) de l'équipe engagée en Coupe PIERME ou HERNOUT ou 4x4 MIXTE –entourer la coupe concernée- sont titulaires de la seule licence U.F.O.L.E.P.

Fait à

Le

Signature

**ENGAGEMENT EN COUPE EXCELLENCE DUBURCQ OU CASTELAIN
EXCELLENCE MASCULIN OU FEMININ**

Rappel : cette liste ne concerne que les clubs évoluant en UFOLEP ayant des joueurs licenciés en FFVB dans d'autres associations mais participant avec le club aux compétitions départementales UFOLEP.

ASSOCIATION UFOLEP.....

Nom :	Prénom :	Club FFVB :	Niveau FFVB (.....,R2, R1, N3)

Je, soussigné,
Président de l'association

Certifie sur l'honneur que les joueurs(ses) ci-dessus désignés, répondent entièrement aux conditions impératives détaillées dans le règlement des Coupes Nationales.

Fait à

Le

Signature

REGLEMENTS ADMINISTRATIFS ET SPORTIFS NATIONAUX SPECIFIQUES POUR LES COMPETITIONS NATIONALES DE VOLLEY-BALL UFOLEP 2007-2010

La Commission Nationale Sportive de Volley-Ball organise :

1. **Coupe Nationale UFOLEP Honneur Féminin**
Coupe Auguste HERNOUT
2. **Coupe Nationale UFOLEP EXCELLENCE Féminine**
Coupe Jean-Claude CASTELAIN
3. **Coupe Nationale UFOLEP HONNEUR Masculin**
Coupe Jean PIERME
4. **Coupe Nationale UFOLEP EXCELLENCE Masculine**
Coupe Gaston DUBURCQ
5. **Rassemblement Nationale UFOLEP « 4X4 mixte »**
6. **Rassemblement National UFOLEP JEUNES**
Trophée Jean FLEURISSON

Les compétitions (1, 2, 3, 4, 5) sont ouvertes aux licenciés (es) adultes UFOLEP et le Rassemblement (6) est ouvert aux licenciés (es) jeunes UFOLEP.

Coupes Nationales UFOLEP Honneur Féminin et Honneur Masculin (Coupe Auguste HERNOUT et Coupe Jean PIERME)

Ouvertes aux équipes d'associations composées de **joueurs ou joueuses titulaires de la seule licence UFOLEP**
Ouvertes à des équipes départementales constituées de joueurs ou joueuses appartenant à plusieurs associations UFOLEP titulaires de la **seule licence UFOLEP**. Cette équipe sera la seule équipe engagée dans le département.
3 joueurs maximums ayant participé aux phases finales de l'année précédente qui auraient changé, pour la saison, d'équipe de leur association ou muté dans une autre association (ou sélection départementale) peuvent faire partie d'une équipe participant à la coupe honneur.

Les responsables d'associations ou les délégué(e)s départementaux UFOLEP devront fournir au responsable de leur zone avec l'inscription, une attestation sur l'honneur confirmant la non détention de leurs joueurs d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-Ball.

A réception des feuilles de match des contrôles nominatifs seront être effectués auprès de la FFVB.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

1.1 - Phase qualificative : de novembre à janvier.

Poules régionales de 3 ou 4 équipes composées par le responsable de zone.

1.2 - Phase éliminatoire : à partir de Janvier.

Formule coupe.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase éliminatoire est fixé par la CNSVB au prorata des engagements reçus dans chaque zone.

1.3 - Phase finale : week-end de Pentecôte.

4 équipes qualifiées (par coupe) représentant proportionnellement les zones géographiques selon le nombre d'équipes engagées.

La CNSVB procédera, s'il y a lieu, à un tirage au sort dirigé de façon à ne pas opposer deux équipes de la même zone géographique pour les demi-finales.

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès de la délégation départementale.

nationales UFOLEP Excellence Féminine et Excellence Masculine (Coupe Jean-Claude CASTELAIN et Coupe Gaston DUBURCQ)

Ouvertes à toutes les équipes qui n'ont pas accès à la coupe Honneur et par obligation aux demi-finalistes des coupes honneur féminine et masculine, et excellence masculine, et aux finalistes de la coupe excellence féminine de la saison précédente.

Ouvertes :

- aux équipes à double appartenance (UFOLEP et FFVB) dont les joueurs sont licenciés au sein du même club; Ces équipes ne pourront évoluer dans un championnat au dessus de nationale 3.
- aux équipes UFOLEP comportant un ou des joueurs licenciés à la FFVB dans une(d') autre(s) association(s) aux conditions impératives suivantes :
 - Le(s) joueur(s) en question participent avec leur association aux compétitions départementales ou régionales UFOLEP la saison en cours.
 - Les joueurs licenciés en FFVB ne pourront appartenir à une équipe évoluant dans un championnat au dessus de nationale 3.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

1.1 - Phase qualificative : de novembre à janvier.

Poules régionales de 3 ou 4 équipes composées par le responsable de zone.

1.2 - Phase éliminatoire : à partir de Janvier.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase éliminatoire est fixé par la CNSVB au prorata des engagements reçus dans chaque zone.

1.3 - Phase finale : week-end de Pentecôte.

4 ou 2 équipes qualifiées (par coupe) représentant proportionnellement les zones géographiques selon le nombre d'équipes engagées.

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de septembre, auprès de la délégation départementale.

Rassemblement National UFOLEP « 4x4 Mixte »

Ouverte aux équipes d'associations composées de joueurs ou joueuses (2 joueurs et 2 joueuses en permanence sur le terrain) **titulaires de la seule licence UFOLEP**, ne participant (au niveau national) qu'à cette coupe au cours de la saison et les joueurs (ou joueuses) des équipes éliminées des autres coupes avant le 15 février pourront, si elles le désirent, s'inscrire à la Coupe Nationale «4 x 4 MIXTE » (si des phases qualificatives n'ont pas eu lieu).

Les responsables d'associations devront fournir avec l'inscription, une attestation sur l'honneur confirmant la non détention de leurs joueur(se)s d'une licence « joueurs » à la fédération Française de Volley-Ball au responsable de leur zone.

I - DÉROULEMENT : 3 PHASES (selon le nombre d'équipes engagées)

1.1 - Phase éliminatoire : en mars.

Plateau régional sous forme de tournoi pour définir les équipes qualifiées pour le rassemblement national.

1.2 - Phase finale: week-end de Pentecôte.

Un maximum de 12 équipes qualifiées représentant proportionnellement les zones géographiques selon le nombre d'équipes engagées.

II - ENGAGEMENTS :

A l'initiative des associations, à partir de janvier, auprès de la délégation départementale.

III – REGLEMENT TECHNIQUE SPECIFIQUE :

Les règles de jeu définies par la FIVB sont appliquées pour la Coupe Nationale 4X4 Mixte. Les règles particulières suivantes seront appliquées :

3.1 Les équipes devront être composées de 2 joueurs et 2 joueuses en permanence sur le terrain.

3.2 La rotation des joueurs sur le terrain n'est pas obligatoire.

3.3 La rotation au service est obligatoire (4 serveurs).

3.4 La zone avant (3 m) n'existe plus, donc tous les joueur(se)s peuvent attaquer.

3.5 Deux remplacements au maximum sont autorisés par équipe et par set (cf. règlement FFVB).

3.6 La hauteur du filet sera de 2m43.

3.7 Chaque équipe est composée de 6 joueurs maximums (4 sur le terrain + 2 remplaçants).

Pour les coupes Honneur et Excellence et 4X4 Mixtes, les règles de jeu sont celles définies dans le règlement de la FIVB.

Les joueurs ou joueuses devront être licencié 8 jours avant leur premier match et avant le 01 janvier de la saison en cours pour être qualifié pour les phases éliminatoires et finales. Tout joueur(se) qui participe à un match, des compétitions ci-dessus, dans une équipe sera considéré comme appartenant à celle-ci et ne pourra pas jouer dans une autre équipe (de même ou de niveau différent), il pourra intégrer une autre équipe seulement si son équipe initiale est éliminée de la compétition et si il respecte les conditions de participation.

Rassemblement National Jeunes (Trophée Jean FLEURISSON)

Il regroupe au maximum 16 équipes masculines et féminines. Il constitue la phase finale des Rassemblements Interrégionaux.

Le nombre d'équipes masculines et féminines retenues pour la phase finale est déterminé en cours de saison en fonction :

- du nombre d'équipes disputant régulièrement des compétitions départementales ou régionales UFOLEP ;
- du nombre d'équipes participant à la phase qualificative interrégionale;
- des possibilités locales d'organisation.

Peuvent participer aux rassemblements :

- a) des équipes d'association UFOLEP.
- b) des équipes départementales constituées de joueurs appartenant à plusieurs associations affiliées à l'UFOLEP. Cette équipe sera la seule équipe engagée dans le département

I - DÉROULEMENT

1.1 - Phase qualificative : en mars

La CNSVB confie aux commissions sportives départementales et régionales l'organisation de rassemblements interrégionaux d'équipes masculines et féminines en mars.

1.2 - Phase finale: week-end de l'ascension (à confirmer au moment des inscriptions).

Un maximum de 16 équipes qualifiées représentant proportionnellement les zones géographiques selon le nombre d'équipes engagées

II - ENGAGEMENTS :

Engagement des équipes adressé à la CNSVB, en janvier, par de la délégation départementale.

La commission nationale sportive de Volley-Ball UFOLEP se réserve le droit de prendre toute décision au cours de l'année pour tout article non prévu par ce règlement.